

Actionnaires

INTRODUCTION EN BOURSE DE



Mot de

Pierre-André de Chalendar

Président-Directeur Général de Saint-Gobain



Pierre-André de Chalendar
Président-Directeur Général de Saint-Gobain

Madame, Monsieur, Cher(e) Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons lancé, le mardi 7 juin 2011, l'introduction en bourse minoritaire de Verallia, après avoir obtenu, le 6 juin, le visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ce lancement résulte de l'achèvement des travaux préparatoires engagés à partir du 13 octobre 2010, date à laquelle je vous avais indiqué notre intention d'introduire en bourse, tout en conservant le contrôle, notre filiale de conditionnement en verre, Verallia.

Cette opération représente l'aboutissement de la stratégie de recentrage sur l'Habitat du Groupe Saint-Gobain, que je vous avais présentée dès 2007.

Numéro deux mondial de l'emballage en verre, Verallia est un producteur majeur de bouteilles pour le marché des vins et spiritueux, et de pots pour les produits

alimentaires. Verallia est également présent sur les marchés de la bière, des jus de fruits, des boissons non alcoolisées, des eaux minérales et des huiles. Présent dans 13 pays avec près de 15 000 salariés, Verallia a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros.

L'offre court du 07 juin 2011 au 20 juin 2011, avec une priorité accordée aux actionnaires de Saint-Gobain.

A propos de



Verallia, **deuxième producteur mondial** de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, offre des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à destination de plus de **10 000 clients** répartis à travers le monde. En tant que **leader mondial** sur les segments des bouteilles pour les vins et spiritueux et des pots pour les produits alimentaires, Verallia a produit environ **25 milliards de bouteilles et pots en verre** en 2010. Le modèle opérationnel de Verallia repose sur la combinaison de la force de son réseau international (présence industrielle dans **13 pays**, présence commerciale dans **46 pays** et **6 centres techniques de développement** et d'innovation) et de la relation de proximité maintenue avec ses clients par près de **15 000 employés**. En 2010, Verallia a réalisé un chiffre d'affaires de **3,6 milliards d'euros**.



“ Verallia veut écrire une nouvelle page de son histoire, en proposant aujourd'hui au public de l'accompagner dans son développement. Depuis 1918, nous avons bâti, au sein du Groupe Saint-Gobain, le numéro deux mondial de l'emballage en verre. Pour nourrir notre croissance, nous disposons de positions de premier plan sur l'ensemble de nos marchés et poursuivons une stratégie déterminée et efficace de différenciation sur les produits à forte valeur ajoutée. L'excellence opérationnelle, l'attention au client et l'innovation technologique, appuyées sur une structure financière solide, sont les gages de la poursuite d'une croissance prometteuse et fortement génératrice de trésorerie, au service de nos actionnaires, de nos clients et de nos employés. ”

Jérôme Fessard, Directeur Général de Verallia



Les conditions de l'offre

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

La société Verallia est introduite sur le compartiment A de NYSE Euronext Paris. L'introduction en bourse se fait sous la forme d'une offre de vente d'actions existantes cédées par Saint-Gobain (qui en conserve la majorité). L'opération comporte également une augmentation de capital réservée aux salariés de la société.

A travers cette opération, des actions Verallia sont proposées aux :

- **particuliers** dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert (OPO) en France, portant sur un minimum de 10% de l'offre globale (hors option de sur-allocation), **avec priorité aux actionnaires de Saint-Gobain** ;
- **investisseurs institutionnels** dans le cadre d'un Placement Global (PG) comportant :
 - un placement en France,
 - un placement privé international, dans certains pays (y compris aux États-Unis) ;
- **salariés**, à travers une Offre Réservée aux Salariés (ORS) de Verallia dans le cadre d'une augmentation de capital.

En cas d'exercice de l'option de sur-allocation, un maximum de 15% d'actions existantes supplémentaires pourra également être offert dans le cadre de l'offre.

Les actions offertes porteront jouissance courante (et seront donc éligibles au dividende 2011 versé en 2012).

Le nombre définitif d'actions affectées respectivement à l'OPO et au PG sera arrêté en fonction de la demande.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE À PRIX OUVERT (OPO)

- **Taille minimum de l'ordre** : 10 actions
- **Deux catégories d'ordres** sont susceptibles d'être émises en réponse à l'OPO :
 - > **Ordre P** : ordre prioritaire réservé aux actionnaires individuels de la Compagnie de Saint-Gobain, avec un maximum de 200 actions (au-delà de cette limite, le nombre excédentaire d'actions demandées sera traité comme un ordre A)
 - > **Ordre A** : ordre non prioritaire, décomposé en deux tranches
 - >> Ordre A1 : jusqu'à 200 actions,
 - >> Ordre A2 : au-delà de 200 actions.

CALENDRIER DE L'OFFRE À PRIX OUVERT (OPO)

- **L'Offre aux particuliers court du 7 juin au 20 juin 2011 à 17h** (heure de Paris) pour les achats reçus aux guichets, 20h (heure de Paris) pour les achats sur Internet.
- **La fourchette de prix** d'achat de l'action est comprise entre 29,50 euros et 36 euros.
- **Le prix définitif** sera connu le lendemain de la clôture de l'Offre à Prix Ouvert : le 21 juin 2011.
- **Les négociations** sur NYSE Euronext Paris débuteront le 22 juin 2011.
- **Les actions seront réglées et livrées le 24 juin 2011.**

COMMENT ET QUAND SOUSCRIRE ?

Pour participer à l'Offre aux particuliers vous devez contacter votre intermédiaire financier habituel.

Vous pouvez remplir un ordre d'achat pendant la période de l'Offre à Prix Ouvert

du 7 au 20 juin 2011 inclus

jusqu'à 17h aux guichets et jusqu'à 20h sur Internet.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sur les sites Internet de Verallia (www.verallia.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que, sans frais et sur simple demande, auprès de Verallia, Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoise.

Pour toute information complémentaire, veuillez composer le Numéro Vert suivant (gratuit depuis un poste fixe) :

 **N° Vert 0 805 650 660**

ou consulter le site Internet www.verallia.com



Ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation de quelque nature que ce soit en vue d'acquies ou de souscrire des titres ou valeurs mobilières de Verallia et/ou de Saint-Gobain.

Un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n°11-200 en date du 6 juin 2011, composé d'un document de base enregistré le 18 avril 2011 sous le numéro I.11-016, d'une note d'opération relative aux modalités de l'offre (contenant un résumé du prospectus), est disponible sans frais au siège social de Verallia (18, avenue d'Alsace - 92096 La Défense Cedex) et sur les sites Internet de Verallia (www.verallia.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques liés à Verallia et à l'offre qui sont décrits dans le chapitre 4 du document de base et dans le chapitre 2 de la note d'opération. Aucune communication, ni aucune information relative à l'opération d'introduction en bourse de Verallia ou à Verallia ne peut être diffusée dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions Verallia peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Verallia et la Compagnie de Saint-Gobain n'assument aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Ce document ne doit pas être publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement. Verallia n'envisage pas de procéder à une offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis. Toute offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis ne sera effectuée qu'au moyen d'un prospectus contenant des informations détaillées sur Verallia et sa direction.